

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21.063

L'an deux mille vingt et un, le 29 avril, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase Atlantique, sans public compte tenu de l'état d'urgence, retransmis en direct sur le site internet de la ville, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 avril 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 avril 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gérard FILOCHE

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Françoise LARRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 32

M. Julien DURESSAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ADHÉSION À L'ASSOCIATION « LES RÉVÉLATIONS ARTISTIQUES »

RAPPORTEUR : M. PAVON

VOTE : UNANIMITÉ

L'association « Les Révélation artistiques » de type loi 1901 a pour mission de favoriser la circulation des publics et du spectacle vivant au travers de la mise en œuvre de programmations mutualisées à l'échelle du territoire.

Son objectif est de faire découvrir au public des auteurs-compositeurs-interprètes de la nouvelle scène française.

Elle contacte les groupes musicaux et négocie une tournée sur le territoire qui permet à chaque ville de bénéficier de contrats de cession négociés.

Elle sollicite en son nom des subventions aux institutions et les réparties aux structures adhérentes.

Dans le cadre de la politique d'animations de la Ville de Royan, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à l'association « Les révélations artistiques », pour l'organisation de concerts de musiques actuelles à Royan.

Le montant de l'adhésion pour l'année 2021 est de 100 euros.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à cette association et de désigner Monsieur Yannick PAVON comme représentant du Conseil Municipal au sein de ladite association.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'adhérer à l'association « Les révélations artistiques », pour l'organisation de concert de musiques actuelles à Royan, et de consentir au versement de la cotisation annuelle d'un montant de 100 euros,
- de désigner Monsieur Yannick PAVON comme représentant du Conseil Municipal au sein de l'association « Les Révélation Artistiques ».



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 03 mai 2021

Certifié conforme
Mairie de Royan le 04 mai 2021
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

